

Carnet de l'enseignant



saison
26-27



direction Jean Bellorini



Accompagner les élèves au théâtre

Le théâtre est un art immédiat, vivant, qui dans sa proximité physique avec les artistes et entre spectateurs et spectatrices porte une charge émotionnelle particulière. Pour que l'expérience soit la plus riche possible, il est primordial de préparer sa classe à la venue au théâtre.

Avant le spectacle

Que doit-on révéler ou non d'un spectacle, dans quelle mesure les élèves sont-ils familiers de cette forme artistique, comment éveiller en eux ce qui pourra faire écho ? L'essentiel n'est pas d'assurer la compréhension de la représentation à venir mais de mettre les élèves en appétit et de les inviter à une position d'ouverture.

En France, l'histoire du théâtre a institutionnalisé des rituels et codes qui diffèrent d'autres formes artistiques et que les élèves vont parfois découvrir en venant au TNP. Il est important de partager avec eux ces conventions culturelles et de les laisser libres de se les approprier.

Nous mettons des outils à votre disposition :

- « **Outils de transmission sur le site du TNP** » est un espace en ligne qui propose des ressources autour de la création : maquettes, croquis, photos des répétitions, entretiens avec les équipes artistiques et activités à mener en classe.
- Les « **Brèves de scènes** » vous donneront des pistes autour des spectacles pour ouvrir la discussion avec votre groupe en amont ou en aval de la représentation
- Les **dossiers d'accompagnement** sont conçus par les compagnies ou l'équipe des relations avec le public. Ils contiennent des informations relatives aux artistes, à leurs créations et à la dramaturgie de la pièce. Si des dossiers pédagogiques sont créés au cours de la saison, vous les recevrez par mail.
- L'**équipe des relations avec le public** vous accompagnera dans votre préparation, par téléphone ou en venant rencontrer vos élèves pour discuter de la représentation à venir.

Avant le spectacle

Pour pouvoir vous accueillir dans les meilleures conditions et identifier les accompagnateurs de votre groupe, merci de vous présenter au TNP avec vos élèves au moins vingt minutes avant l'heure de la représentation. Les retardataires ne sont pas toujours acceptés dans la salle.

Les professeurs accompagnateurs

Ils bénéficient de places exonérées afin d'accompagner les élèves et de veiller à l'écoute de chacun. Le placement en salle est construit pour garantir la meilleure expérience à l'ensemble du public. Il est important de respecter la numérotation, celle-ci est garantie jusqu'à l'horaire annoncé de la représentation.

Nous demandons aux accompagnateurs de toujours rester près de leurs élèves. Cela permet aux agents d'accueil, en cas de problème, de trouver rapidement la personne responsable du groupe.

L'écoute

Le théâtre est avant tout un échange entre un spectacle et un public. Les comédiens sont au plus près des spectateurs et se nourrissent de leur écoute active. N'hésitez pas à avertir les élèves de leur responsabilité en tant que spectateurs. Ils contribuent à la qualité de la représentation.

Les séances en matinée

Afin de faciliter le travail de l'équipe d'accueil, nous vous demandons de laisser les sacs dans votre établissement scolaire. Si vous souhaitez organiser le placement des élèves, n'hésitez pas à prévoir l'entrée en salle dans l'ordre souhaité avec l'équipe du TNP.

Après le spectacle

Un spectacle génère souvent des réactions, une discussion permet d'échanger et d'évacuer la sensation d'incompréhension que ressentent parfois les spectateurs. Chacun peut s'approprier le spectacle, construire sa propre interprétation, en garder une émotion, une image, un mot ou un geste. Nous sommes persuadés que ce retour collectif permet de faire vivre en chacun l'expérience théâtrale.

Les équipes artistiques et/ou les membres des relations avec le public seront ravis de se joindre à vous pour ce temps de retours autour du spectacle quand cela est possible. **N'hésitez pas à nous faire part de votre souhait de rencontre, d'atelier de médiation, d'analyse chorale au TNP ou en classe.**

Parcours du spectateur

L'équipe des relations avec le public peut vous proposer des médiations :

- **en classe**, pour préparer les élèves à leur venue au théâtre ou s'approprier la représentation partagée ;
- **au théâtre**, pour une visite du TNP et la découverte de son histoire et de ses coulisses ;
- **avec les équipes artistiques**, pour un échange d'expériences autour du spectacle sous réserve de la disponibilité des artistes ;
- **avec des artistes intervenants**, pour faire découvrir aux élèves la pratique théâtrale ;
- **avec des professionnels du spectacle vivant** (équipes techniques, administratives...), pour découvrir ou approfondir la connaissance des corps de métiers du théâtre.

Les visites des coulisses sont proposées uniquement dans le cadre d'un parcours complet au TNP.

Pour chaque spectacle, une rencontre avec l'équipe artistique a lieu à l'issue d'une représentation, généralement le jeudi soir. Nous serons ravis de vous y accueillir.

→ Retrouvez l'ensemble des rendez-vous dans la brochure 2026-2027 ou sur tnp-villeurbanne.com.

Formation à destination des enseignants

Rendez-vous pédagogiques

Dédiés aux enseignants du premier et second degré, et construits en lien avec les spectacles *Mobile Homes* de Tristan Dubois et *L'Épatante Épopée* de Jeanne Bleuse et Élise Caron, ces deux temps de formation permettront d'expérimenter concrètement quelques outils de transmission théâtrale à utiliser avec vos classes :

atelier de pratique, pistes de médiation et visite des coulisses. Autant d'étapes à vivre pour s'outiller et enrichir ses ressources pédagogiques.

renseignements et inscription auprès de Pauline Rousseau : p.rousseau@tnp-villeurbanne.com



Réserver au TNP

Modes de réservation

L'abonnement, pour le lycée et l'enseignement supérieur

Ouverture des abonnements à partir du **lundi 18 mai 2026 à 18 h**.

Les demandes d'abonnements se font uniquement via le formulaire dédié, disponible sur notre site internet.

Aucun vœu adressé par mail ou par téléphone ne sera traité pendant la campagne d'abonnement.

Pour bénéficier de l'abonnement, il vous faut :

- **constituer un groupe de 10 à 70 élèves** sous la responsabilité d'un membre de l'équipe pédagogique ;
- **choisir trois spectacles minimum dont un « spectacle TNP ».**

Il n'existe pas d'abonnement pour le premier degré et le collège, les demandes de réservation seront traitées hors abonnement uniquement.

La réservation hors abonnement

Les demandes de places à l'unité sont traitées par ordre d'arrivée, dans la limite des places disponibles.

Lors de votre demande de réservation, nous vous remercions de bien vouloir préciser :

- les spectacles souhaités, avec plusieurs dates de repli ;
- le nombre souhaité de places ;
- la matière enseignée et le niveau/la filière de votre classe ;
- le nom et l'adresse de votre établissement ;
- vos coordonnées téléphoniques.

Les tarifs

- **primaire** – 5 € la place
- **collège** – 6 € la place
- **lycée**
8 € la place en abonnement
10 € à l'unité
- **enseignement supérieur**
8 € la place en abonnement
10 € à l'unité
7 € le samedi soir
- une place exonérée est délivrée par accompagnateur nécessaire à l'encadrement du groupe, à partir de 10 élèves
- 10 € la place par accompagnateur supplémentaire en séance scolaire, 22 € en soirée

Les spectacles programmés dans le cadre d'un partenariat avec une autre structure ne peuvent être réservés auprès du TNP. Nous pourrions vous orienter vers la personne référente dans la structure partenaire.

Règlement

- L'intégralité des spectacles de votre abonnement est à régler un mois avant votre premier spectacle de la saison. En cas de non-réponse et absence de paiement, la réservation sera annulée une semaine avant la représentation.
- Il vous est possible de régler vos places par chèque, espèces, carte bancaire, chèque Vacances, chèque Culture, Pass'Région Jeunes et Pass culture (part collective).
- Le règlement s'effectue auprès du service billetterie exclusivement.

Pour les paiements par virement bancaire

Si votre établissement prend en charge les places de vos élèves, merci de faire parvenir un bon de commande qui fera office d'engagement auprès du TNP. Merci de préciser à quel nom la facture doit être libellée, ainsi que votre mode de règlement. L'établissement scolaire a la possibilité de régler par virement bancaire. À réception du bon de commande, vos places seront éditées, dues et non remboursables, même si votre effectif est modifié au dernier moment. Une facture vous sera ensuite adressée.

Pour les paiements par Pass'Région Jeunes

Deux possibilités s'offrent à vous :

- un débit de l'ensemble des Pass'Région de vos élèves depuis votre établissement, via l'interface Pass'Région auprès du CDI ou de votre CPE en nous demandant un code d'activation ;

- un débit de l'ensemble des Pass'Région de vos élèves directement depuis le TNP, en prenant rendez-vous auprès de la billetterie.

Le chèque de caution

Si l'un des Pass'Région de vos élèves est défectueux ou qu'il n'est pas encore en possession de son Pass'Région, il est possible d'établir un chèque de caution d'une valeur maximale de 30 €, qui sera détruit dès lors que le paiement en Pass'Région sera effectué.

À la date du 20 décembre 2026, si la régulation de paiement n'a pas eu lieu, le chèque de caution sera automatiquement encaissé.

Pour les paiements par Pass Culture

Vous devez demander la création d'une offre pour un groupe d'élèves, avec un effectif déterminé.

Préservez cette offre sur ADAGE. Pour que cette réservation soit définitive, elle doit ensuite être impérativement validée par votre chef d'établissement sur cette même plateforme. Sans cela, cette réservation ne pourra pas aboutir.

Si vous rencontrez une difficulté avec le paiement par carte Pass'Région Jeunes ou par Pass Culture, merci de bien vouloir prendre contact avec le service billetterie.

Réception des billets

Vos billets vous seront transmis au moment du règlement de vos places ou le jour de votre première représentation.

Pour les séances scolaires, vous recevrez un document intitulé « reçu séance scolaire », veuillez noter qu'il n'y aura pas de billets à récupérer.

Accessibilité

Merci de nous indiquer tout besoin en accueil spécifique au moment de la réservation afin de vous offrir la meilleure expérience possible.

Pour les personnes avec une déficience visuelle

Nous proposons des spectacles en audiodescription et recommandons certains spectacles accessibles sans audiodescription aux personnes malvoyantes et non-voyantes.

Cette saison, **quatre spectacles seront audiodescrits** :

- *Seul dans Berlin, Les corps incorruptibles, Zone d'Attente, 7 minutes*

Trois spectacles sont recommandés sans audiodescription :

- *Mémoire de fille, Oh les beaux jours, Tout est calme dans les hauteurs*

Des dates précises sont proposées avec une visite tactile précédant la représentation sur l'ensemble de ces spectacles.

Pour les personnes sourdes ou malentendantes

Nous sommes équipés de boucles magnétiques et disposons de casques audio.

Les représentations du spectacle **Le Livre de K** seront doublées en langue des signes française les 28 et 29 mai 2027. À cette occasion, une heure avant le spectacle, un temps partagé avec le public sourd et entendant est proposé pour découvrir et explorer la LSF.



Vos contacts

Règlement

rpbilletterie@tnp-villeurbanne.com
04 78 03 30 37

Violaine Guillaumard

responsable enseignement
secondaire et supérieur
v.guillaumard@tnp-villeurbanne.com
04 78 03 30 11

Claire Delory

chargée des relations avec le public
de l'enseignement secondaire et
supérieur
c.delory@tnp-villeurbanne.com
04 78 03 30 24

Pauline Rousseau

attachée aux relations avec le public
1^{er} degré / tout public
p.rousseau@tnp-villeurbanne.com

Dominique Notargiacomo

professeur relais de la DAAC de Lyon
d.notargiacomo@tnp-villeurbanne.com

Théâtre National Populaire

8, place Lazare-Goujon
69 627 Villeurbanne cedex
tnp-villeurbanne.com
04 78 03 30 30

→ Retrouvez toutes les informations concernant l'accessibilité dans la brochure 2026-2027 pages 106 et 142 ou sur tnp-villeurbanne.com.

Saison 2026-2027

spectacles proposés à la réservation pour l'enseignement

Mémoire de fille

→ dès la première

Annie Ernaux
Veronika Bachfischer
Sarah Kohm
Élisa Leroy

10 – 20 septembre

Seul dans Berlin

CRÉATION

→ dès la première

Hans Fallada
Jean Bellorini



29 septembre –
17 octobre

Rapport pour une académie

→ dès la première

Franz Kafka
Georges Lavaudant

9 – 17 octobre

Amadoca

REPRISE – UKRAINE

→ dès la seconde

Sofia Andrukhovych
Jules Audry

4 – 6 novembre



Barber Shop Chronicles

BELGIQUE

→ dès la seconde

Inua Ellams
Junior Mthombeni
Michael De Cock

5 – 11 novembre

Martin Eden

REPRISE

→ dès la première

Jack London
Mélodie-Amy Wallet

14 – 22 novembre



Oh les beaux jours

→ dès la première

Samuel Beckett
Alain Françon

17 – 25 novembre

L'hors-présence ou Chimères de pays de Morsan

→ dès la terminale

CRÉATION

Tiphaine Raffier

1^{er} – 5 décembre

Les corps incorruptibles



LAURÉAT PRIX
INCANDESCENCES 2025

→ dès la seconde

Aurélia Lüscher

2 – 12 décembre

Zone d'Attente

CRÉATION

→ dès la sixième

Macha Makeïeff

14 – 30 janvier



Tout est calme dans les hauteurs

→ dès la première

Thomas Bernhard
Jean-François Sivadier

5 – 14 février

7 minutes

→ dès la troisième

Stefano Massini
Maëlle Poésy

3 – 13 mars

Ma maison est noire

→ dès la seconde

Forough Farrokhzad
Mina Kavani

10 – 20 mars

Deux cavaliers de l'orage

CRÉATION

→ dès la quatrième

Jean Giono
Hugo Roux

19 – 29 mai

Le Livre de K

→ dès la seconde

Simon Falguières

21 – 29 mai

Le Malade imaginaire ou le silence de Molière

→ dès la seconde

Molière
Giovanni Macchia
Arthur Nauzyciel

5 – 12 juin

Jeune public

Mobile Homes

CRÉATION

POUR TOUS – DÈS 8 ANS

LAURÉAT PRIX

INCANDESCENCES 2025

Tristan Dubois

21 – 30 janvier



L'Épatante Épopée

POUR TOUS – DÈS 6 ANS

Jeanne Bleuse

Élise Caron

1^{er} – 8 avril



« spectacle TNP »

Théâtre National Populaire

direction Jean Bellorini

tnp-villeurbanne.com

Le Théâtre National Populaire, centre dramatique national, est subventionné par le ministère de la Culture, la Ville de Villeurbanne, la Métropole de Lyon et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Licences : 1-000583 ; 1-000631 ;
2-000634 ; 3-000630